

LANCEMENT MARDI 22 OCTOBRE 2024

Entreprises, collectivités, associations :
OFFREZ À VOS SALARIÉS OU LORS DE VOS MANIFESTATIONS

LE CHÈQUE CADEAU "DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN"

CHÈQUES d'une valeur de
20€



JUSQU'À 193€ PAR SALARIÉ EXONÉRÉ DE CHARGES
POUR L'EMPLOYEUR ET NON IMPOSABLE POUR LE SALARIÉ.

CHÈQUES UTILISABLES JUSQU'AU 15/09/2025*

Comme moi,
SOUTENEZ
NOS COMMERÇANTS
ET ARTISANS



+ D'INFOS :
04 66 48 88 08

RETROUVEZ LES CHÈQUES CADEAUX EN VENTE
DANS LES BUREAUX DE L'OFFICE DE TOURISME
DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN :

- LA CANOURGUE
- LE MASSEGROS
- CHANAC
- ST-GERMAIN-DU-TEIL



*TOUT CHÈQUE DONNÉ APRES CETTE DATE CHEZ LES COMMERÇANTS SERA REFUSÉ.

NOTE EXPLICATIVE LE CHÈQUE CADEAU

"DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN"

Afin de vous soutenir et de développer l'économie locale, nous avons le plaisir de vous annoncer que la Communauté des Communes Aubrac Lot Causses Tarn et l'Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du Tarn mettent en place une opération "CHÈQUES CADEAUX DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN" auprès de la population locale, des associations, entreprises et collectivités.

Ces chèques cadeaux seront utilisables chez vous, commerçants et artisans partenaires (signataires de la convention d'engagement) accueillant du public et installés sur le territoire de la Communauté de Communes (hors super et hypermarchés d'une superficie de plus de 450 m²) dès leur achat et ce jusqu'au 15 septembre 2025.

Lancement de l'opération le mardi 22 octobre 2024 !



CAS NUMÉRO 1 UN CHEQUE ACHETE = UN CHEQUE OFFERT

Stock disponible : 800 achetés pour 800 offerts soit 1600 chèques

A destination

des habitants de la Communauté de Communes :

Pour se faire, les habitants se rendent dans l'un des bureaux de l'Office de Tourisme où, sur présentation d'un justificatif de domicile, un chèque cadeau de 20 € acheté = un chèque cadeau de 20 € offert. Dans la limite d'un chèque offert par foyer et par an.

FONCTIONNEMENT

L'Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du Tarn prend en charge la gestion courante de ces chèques cadeaux, à savoir : les frais d'impression, la promotion de lancement, le démarchage et la commercialisation, les opérations de secrétariat, de comptabilité et de suivi du dispositif.

La Communauté des Communes, pour sa part, amène la participation financière concernant les chèques offerts.

2 400 chèques cadeaux de 20€ seront affectés à cette opération soit un montant de 48 000 €.



PRENDRE PART À L'OPÉRATION

Si vous souhaitez prendre part à cette opération, vous vous engagez à **accepter ces chèques et à vous faire rembourser après l'achat** auprès de l'Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du Tarn (cf convention d'engagement).

- Pour les adhérents à l'Office de Tourisme 2024 et/ou 2025, pas de commissions retenues sur le remboursement des chèques.
- Pour les non-adhérents à l'Office de Tourisme 2024 et/ou 2025, une commission de 2.5% vous sera demandée sur le montant total des chèques cadeaux perçus.

Votre participation est gratuite ! Veuillez simplement nous déposer la **convention d'engagement** dûment complétée dans l'un des bureaux de l'Office de Tourisme ou par courrier.

Un **kit de communication** vous sera fourni (autocollant à récupérer dans nos bureaux, affiche, kit réseaux sociaux...).

Une **liste des commerçants participants** sera **disponible sur le site web de l'Office de Tourisme**. Un **QR code** présent sur les chèques cadeaux et sur les supports de communication renverra sur la **liste régulièrement mise à jour** des commerces participants.

OFFICE DE TOURISME DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN

LA CANOURGUE

18 Rue de la Ville
48500 La Canourgue
04 66 32 83 67

LE MASSEGROS

30 Place de la Mairie
48500 Le Massegros
04 66 48 88 08

CHANAC

Place de la fontaine du Curé
48230 Chanac
04 66 48 29 28

SAINT-GERMAIN-DU-TEIL

5 Rue du Gendarme Merle
48340 Saint-Germain-du-Teil
04 66 65 08 82

CAS NUMÉRO 2 CHEQUES ACHETES A OFFRIR

Stock disponible : 800

A destination des entreprises, collectivités et associations qui souhaitent offrir des chèques cadeaux (peut-être vous ?) :

Pour se faire, ils retournent le bon de commande accompagné du règlement à l'Office de Tourisme qui leur renverra le nombre de chèques cadeaux commandés.

Pour information, jusqu'à 193 € par salarié exonéré de charges pour l'employeur et non imposable pour le salarié.

A destination de tous ceux qui souhaitent offrir des chèques cadeaux à leur entourage (sans conditions particulières) :

Ils se rendent à l'Office de Tourisme où ils achètent le nombre de chèques cadeaux voulus.

POINTS DE VENTE

Ces chèques seront mis en vente **exclusivement** dans les bureaux de l'Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du Tarn (pendant les horaires d'ouvertures respectives de chaque bureau) :

**LA CANOURGUE, LE MASSEGROS,
CHANAC, SAINT-GERMAIN DU TEIL**

